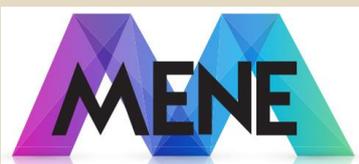


DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Le **Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle Economie (MENE)** a été fondé en 2015 par Myriam Maestroni et Corinne Lepage. Le MENE porte la conviction que l'économie du Nouveau Monde doit concilier intérêt général et création de valeur économique et financière.

Il rassemble, par les fédérations qu'il regroupe, près de 10 000 entreprises françaises, de tous secteurs et de toutes tailles, soucieuses de faire émerger une **économie libérée des énergies fossiles et fissiles, connectée, territorialisée, humaine et respectueuse de l'environnement.**

Le MENE a pour objectif de réunir tous les entrepreneurs convaincus de l'intérêt de la Nouvelle Economie et de sa force de proposition. Il participe aux grands débats nationaux pour initier un vrai changement. C'est pour cette raison que le MENE participe au débat public portant sur la PPE.

Ce cahier d'acteur a été co-rédigé par **Alliance Green IT (AGIT), LCEET et Economie d'énergie**, membres du MENE.

CAHIER D'ACTEUR

CAHIER D'ACTEUR
N°0 Nov 2018

LE MENE POINTE LES SUJETS ABSENTS AU DEBAT & PROPOSE UNE AUTRE VISION

LE MENE SOUHAITE QUE LE GOUVERNEMENT METTE EN PLACE DAVANTAGE DE MESURES INCITATIVES EN MATIERE D'USAGES, DE CONSOMMATION ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE.

Ce cahier d'acteur vient s'ajouter et compléter les points de vue déjà apportés par les 3 autres cahiers d'acteur rédigés par le MENE et ses membres. Il s'agit des cahiers d'acteur : « Le MENE propose le scénario WATT comme scénarion alternatif » rédigé par le Cabinet Huglo-Lepage Avocats et le cabinet de conseil FINERGREEN, « Energie fatale » rédigé par l'Institut nationale de l'économie circulaire et « Métaux rares, EnR et PPE » rédigé par FEDEREC, la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage ».

Ces 3 cahiers d'acteur portent les conclusions suivantes, qui nous permettent d'introduire ce quatrième cahier d'acteur portant, lui, sur **les enjeux du numérique dans la PPE, l'autoconsommation et l'efficacité énergétique** :

- La problématique des **métaux rares** : Les perspectives de développement de la production des énergies renouvelables proposées dans le cadre de la révision de la Programme Pluriannuelle de l'Energie (PPE) doivent être étudiées à la lumière à la fois du bilan carbone complet et des conséquences au-delà des frontières nationales.
- Le potentiel de **l'énergie fatale** : L'Institut national de l'économie circulaire se positionne pour une optimisation de l'usage de l'énergie. Au-delà de la mobilisation de nouveaux moyens de productions renouvelables, les énergies de récupération, principalement la chaleur fatale, constituent un enjeu de taille.
- Le **scénario WATT**, un scénario cohérent : Il s'agit du scénario le plus cohérent au regard de la réalité de la consommation d'énergie nationale, de la capacité réelle d'EDF à assurer la sûreté nucléaire, du bénéfice à tirer de la baisse des coûts de renouvelables et enfin du développement des nouvelles filières économiques tant dans l'efficacité énergétique que dans les énergies renouvelables.

Le cahier d'acteur ci-présent connaît trois parties :

- **Auto-consommation**, une piste encore trop peu encouragée et investie: Le gouvernement doit aller encore plus loin en donnant un véritable cadre juridique aux producteurs et consommateurs d'énergie en circuit court. Cette approche de consommation énergétique territoriale s'inscrit dans une logique durable de circuit court, production et consommation étants relocalisées.
- Les **enjeux du numérique**, consommation et usage : Le Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle Economie pointe l'absence aux débats des enjeux de la réduction de nos consommations. C'est d'autant plus vrai dans le numérique et dans l'usage que nous en faisons.
- L' **efficacité énergétique**, le débat sur la PPE pose une réflexion concernant l'avenir énergétique de la France et force est de constater que l'efficacité énergétique doit être considéré comme l'un des axes d'action majeur et absolument fondamental.

USAGE, CONSOMMATION D'ENERGIE ET LE NUMERIQUE

LES USAGES VS L'ENERGIE GRISE

Par Romuald Ribault Trésorier de l'Alliance Green IT (AGIT), Trésorier du MENE et Directeur Marketing d'Ecologic



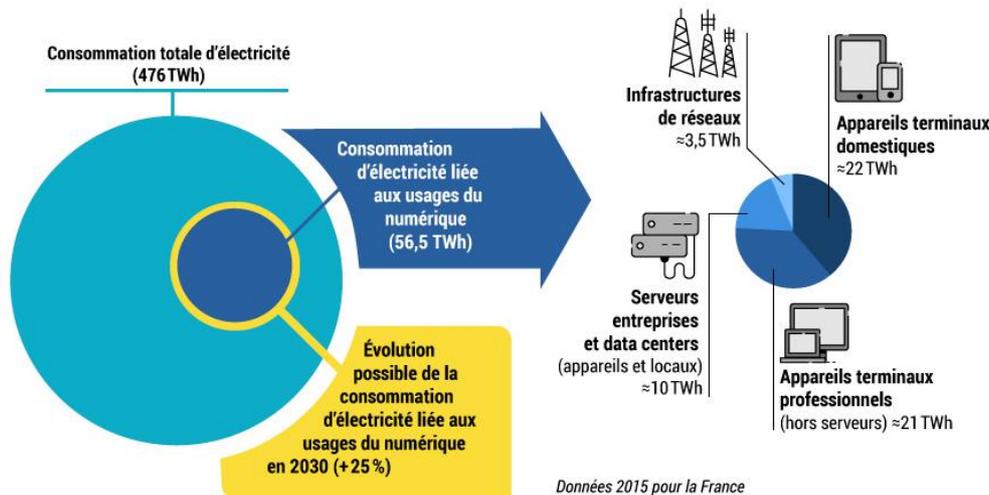
Le MENE regrette l'absence aux débats des enjeux de la réduction de nos consommations. C'est d'autant plus vrai dans le numérique et dans l'usage que nous en faisons.

En 2015, en France, le numérique a consommé environ 56 TWh d'électricité sur un total de 476 TWh, soit environ 12 % de la consommation du pays. La consommation annuelle des usages numériques augmentera de l'ordre de 25 % d'ici 2030 (+15 TWh/an).

Outre la consommation électrique des équipements électroniques il convient de considérer aussi l'énergie consommée pour leur fabrication et l'extraction des matériaux qui les composent, l'énergie grise. Celle-ci représenterait environ 20% de l'énergie de fonctionnement totale. D'où l'intérêt de rendre nos appareils électroniques plus durables, réparables, réutilisables, et recyclables.

Mais il faut surtout éco-concevoir globalement le service numérique en mesurant les impacts de l'utilisation de la chaîne complexe d'équipements qui le compose. En intégrant toutes les externalités et en les affichant on favorise une démarche plus responsable qu'une autre à service équivalent.

La PPE doit intégrer ces enjeux et suivre régulièrement les innovations rapides du secteur du numérique. Il faut envisager une véritable politique visant à favoriser l'allongement de la durée de vie des équipements, l'éco-conception des services numériques et l'innovation en matière d'innovation énergétique. Enfin il est urgent de faire prendre conscience aux utilisateurs des impacts de leurs usages numériques par une campagne nationale de sensibilisation visant à encourager les comportements les plus vertueux.



Le développement du numérique aura UN IMPACT MODÉRÉ SUR LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ en France

www.decrypterlenergie.org

AUTO- CONSOMMATION

Par Jean Rapenne, Directeur de LCEET



UNE DYNAMIQUE EN TRAIN DE S'AMORCER

Le gestionnaire de réseaux publics de distribution d'électricité (GRD) Enedis comptabilisait, à la fin de l'année 2017, environ 20 000 **autoconsommateurs**. Ce chiffre reste pour l'instant très faible, mais une **dynamique est en train de s'amorcer**, près de la moitié des nouvelles demandes de raccordement des installations de production étant en autoconsommation.

L'énergie représente aujourd'hui un coût important pour les entreprises et les gestionnaires de territoires d'activités. Nous pensons que **les solutions d'avenir reposent sur la coopération énergétique inter-entreprises** au croisement de :

- la **mutualisation de moyens et services**,
- de la production d'**énergie renouvelable**,
- des leviers d'optimisation au bénéfice de la **rationalisation des coûts**,
- de l'**économie circulaire**,
- et de l'**autonomie énergétique des territoires** (solutions décentralisées, autoconsommations...).

UNE DYNAMIQUE QUI CONNAIT UN CERTAIN NOMBRE D'OBSTACLES ...

Les **obstacles** rencontrés sont aujourd'hui principalement d'ordre organisationnel, financier, juridique, social et technique. En effet, si la **loi du 24 février 2017** a donné un **statut juridique aux autoconsommateurs individuels** et que le gouvernement a mis en œuvre plusieurs **dispositifs de soutien** : tarif d'achat et appels d'offres, le cadre

juridique demeure flou sur une éventuelle autoconsommation collective et pose la question des réseaux d'énergie auto gérés.

Si la Commission de la Régulation de l'Énergie va proposer un **système de double tarification optionnel** des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (**TURPE**) afin qu'ils reflètent les coûts engendrés par les consommateurs qui produisent une partie de leur énergie, le **gouvernement doit aller encore plus loin en donnant un véritable cadre juridique aux producteurs et consommateurs d'énergie en circuit court**.

L'URGENCE ET LA NECESSITE D'UNE APPROCHE SYSTEMIQUE

De plus, dans le cadre de la transition énergétique, les thématiques notamment :

- celle du chauffage, du refroidissement,
- de l'électricité, de l'eau, du gaz, ...
- des réseaux locaux,
- de la transformation d'énergie primaire,
- de déchets d'activités économiques en ressources renouvelables mutualisables,

doivent être traitées dans une **vision systémique** partant avant tout des **besoins énergétiques** et **des ressources d'un territoire dans son ensemble**.

Cette approche de consommation énergétique territoriale s'inscrit dans une logique de circuit court, production et consommation étant relocalisées.

EFFICACITE ENERGETIQUE

Par Myriam Maestroni, *Présidente-Fondatrice de la société Economie d'Énergie et de la Fondation EST*



PILIER DE LA TRANSITION ENERGETIQUE, AU CŒUR DE LA PPE...

LA SEULE ENERGIE QUI N'EMET AUCUN GAZ A EFFET DE SERRE, CELLE QU'ON NE CONSOMME PAS !

En plein débat sur la PPE qui pose une réflexion concernant **l'avenir énergétique de la France**, force est de constater que **l'efficacité énergétique** est plus que jamais un **axe d'action majeur** et absolument fondamental... et pour cause!... On ne répétera sans doute jamais assez que **la seule énergie qui n'émet aucun gaz à effet de serre, et qui est aussi la moins chère, est celle que l'on ne consomme pas...** et elle a sans aucun doute son rôle à jouer comme faisant partie intégrante du mix énergétique.

LES APPROCHES ADOPTÉES SONT D'UNE GRANDE DISPARITÉ

Ainsi à l'heure où nous en sommes tous réduits à constater **l'accélération du changement climatique devenue urgence absolue, le sujet de l'efficacité énergétique fait consensus**. Néanmoins, nous observons une grande disparité de propos et d'approches concernant la façon de **définir le périmètre** couvert par la question de l'efficacité énergétique au sens large, d'une part, et sur les **meilleures façons de procéder** pour optimiser les énormes gisements d'économie d'énergie, d'autre part. Il est, en effet à noter, à titre d'exemple que sur le seul sujet de la rénovation énergétique sont mobilisés de façon transverse, des **acteurs et des compétences multiples, couvrant un large spectre de besoins caractéristiques d'un marché d'une taille considérable**.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DE LA PPE

L'efficacité énergétique, identifiée comme devant permettre **27% d'économie d'énergie**, est un sujet qui concerne tous les Français, **tous les secteurs de l'économie** :

- le secteur résidentiel,
- le secteur industriel,
- le secteur du tourisme,
- le secteur de l'agroalimentaire et de l'agriculture,
- le secteur du tertiaire,
- sans oublier, bien sûr, le secteur public et les bâtiments publics.

... DANS LE SILENCE D'UNE SURCONSOMMATION GLOBALE PLUS QU'ÉDIFIANTE

Il s'agit d'un des axes faisant partie des fondamentaux aux côtés de l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et de la diminution des énergies carbonées.

En effet, **nous consommons trop !...** et ces **surconsommations** sont particulièrement **insidieuses** car elles passent encore trop inaperçues, puisqu'**aucune campagne de communication institutionnelle, massive et clairement destinée au grand public ne fait réellement état des données proprement édifiantes sur le sujet**.

L'EXEMPLE ALLARMANT DU SECTEUR RESIDENTIEL

Les données globales peuvent être déclinées en éléments beaucoup plus détaillés et, permettant, sans doute de mieux comprendre et appréhender la taille du problème. **Un logement sur 2, soit 15 millions de logements sont en sur-consommation** dans notre pays, dans des proportions de **6 à 9 fois plus élevées qu'un logement qui serait construit neuf en respectant les spécifications applicables en matière de réglementation thermique actuelle (RT 2012)**.

Au niveau européen, ce sont **100 millions de logements qui sont concernés**. Ces données sont basées sur l'existence, pour l'ensemble des pays européens d'une obligation de produire un DPE (**Diagnostic de Performance Énergétique**) en cas de vente ou de location d'un logement. Le DPE a permis, depuis 2006, en France, d'établir une classification des logements en fonction de leur consommation, les moins consommateurs étant classés en catégorie A équivalents à 50kwh/m²/an, et les plus consommateurs et donc moins efficaces étant classés en catégorie G équivalents à plus de 450 kwh/m²/an.

CONCLUSION, LA POSITION DU MENE

La meilleure énergie c'est celle que l'on ne consomme pas. Le MENE souhaite que soient intégrées à la PPE des mesures incitatives en matière d'usages, de consommation et d'efficacité énergétique.

Contribution de Alliance Green IT, LCEET et Economie d'énergie, membres du MENE.